

Plus de Belgique pour plus d'Europe

■ Face à un projet européen qui s'enlise, l'Etat belge ne doit plus s'évaporer mais, au contraire, doit réinvestir ses fonctions régaliennes – Défense, sécurité, diplomatie, immigration... – pour être crédible, garder son rang et peser dans les discussions.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a marqué l'émergence d'une classe politique européenne convaincue que le processus d'intégration européenne constituait la seule voie possible et raisonnable après deux guerres civiles qui ravagèrent le continent et le reléguèrent en deuxième division géopolitique dans le monde bipolaire issu de Yalta.

Dans de nombreux pays d'Europe, le processus de régionalisation a émergé avec d'autant plus de pertinence et de facilité que l'intégration européenne favorisait le transfert de compétences nationales vers l'Europe et privilégiait le principe de subsidiarité.

Ce processus d'intégration européenne profita de la protection du parapluie militaire et nucléaire américain pour se concentrer sur l'intégration économique et commerciale qui alla de pair avec une croissance sans précédent.

Malgré des hauts et des bas, ce pro-

cessus connut sa consécration avec la disparition du rideau de fer, la réunification allemande et l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE avec toutes les anciennes démocraties populaires d'Europe centrale et orientale. Le traité de Maastricht, la création de l'UEM, le lancement d'une politique européenne de sécurité et de défense illustrèrent ce qui fut perçu par beaucoup comme un mouvement irréversible du projet européen.

Ce contexte international a sans aucun doute alimenté la réflexion politique en Belgique, pays traditionnellement en pointe dans le projet européen mais pays aussi confronté, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à un processus délicat de fédéralisation et, depuis les années 90, tirillé par des forces plutôt confédéralistes. Cette évolution centrifuge de l'Etat belge a entraîné un basculement progressif de compétences socio-économiques vers les Régions et Communautés tandis que

les compétences régaliennes ont été soit sous-financées et donc négligées (défense, justice, police, sécurité intérieure), soit cogérées avec les entités fédérées (relations extérieures, fiscalité, prévention sociale...). Cette évolution s'est appuyée sur le sentiment généralement partagé par l'ensemble de la classe politique belge que ces compétences seraient de toute façon mieux gérées au niveau de l'UE qu'au niveau national. Le principe de subsidiarité faisait ainsi l'unanimité.

Cette évolution alimenta dans certains cercles la théorie de l'évaporation de l'Etat belge, au bénéfice d'une part de l'Union européenne et d'autre part des Régions.

Le projet européen affaibli

La crédibilité de ce scénario est fortement mise en cause depuis la fin de la décennie précédente. La crise financière a souligné les faiblesses de conception de l'UEM et, à tort ou à raison, affaibli la légitimité du projet européen parmi les populations du sud de l'Europe et mis en question la réputation de l'Union suite à sa gestion lente et complexe de la crise de gouvernance la zone euro. Cette crise a aussi remis à l'avant-plan le rôle des Etats, chaque Etat se préoccupant en priorité de la sauvegarde de ses banques. La crise économique qui s'en est suivie a miné un des principaux arguments sur lesquels repose la légitimité de la construction européenne: celui de la prospérité inséparable du projet initial de paix des Pères fondateurs. A dire vrai, la globalisation accélérée de l'économie mondiale depuis la fin du XX^e siècle avait déjà commencé à fragiliser la prospérité européenne.

L'émergence de nouvelles économies tend à marginaliser une Union qui reste encore trop faible, trop divisée et surtout trop lente dans son processus de décision.

Printemps arabe, Syrie et Ukraine

La fin d'un monde bipolaire est un autre facteur qui va provoquer une série de dangers sécuritaires et identitaires qui vont mettre en évidence l'incapacité européenne à gérer les crises affectant son arrière-cour: le printemps arabe, les crises syrienne ou ukrainienne ont illustré le manque de vision stratégique, d'unité d'action et de capacité à peser sur la géopolitique pourtant la plus vitale pour l'Union, celle de son voisinage.

Un afflux sans précédent de réfugiés et une dissémination du terrorisme vont enfin souligner toutes les failles de la coopération européenne existant dans ces matières.

Le socle de compétences fortes de l'Union (commerce, agriculture, marché unique) n'est pas mis en cause mais bien le rythme de son progrès escompté, il y a encore une quinzaine d'années, de la communautarisation d'autres compétences vitales pour permettre à l'Europe d'exister et de défendre ses intérêts dans un monde complètement différent de celui de la deuxième partie du XX^e siècle.

Un élargissement rapide et les crises économiques et financières ont accentué ces dernières années les lignes de division au sein du continent européen, entre Nord et Sud, entre Est et Ouest rendant ainsi plus problématique le processus d'intégration.

S'il n'existe pas d'alternative raisonnable au projet européen, il faut constater que le contexte et l'humeur ont fondamentalement changé. Non seulement la plupart des Etats membres sont frileux à l'égard de toute nouvelle avancée du projet européen mais certains éléments acquis sont remis en cause (Schengen, mise place effective du service européen d'action extérieure, sous-utilisation d'Europol, d'Eurojust,...). Cette frilosité s'explique aussi par le fait que les populations

européennes se sentent de moins en moins protégées par l'Europe et par leurs autorités nationales (crise fi-

nancière, économique, sécuritaire et de l'immigration).

Théorie de l'évaporation

Dans ces conditions, il faut envisager avec réalisme que le projet européen, pourtant plus indispensable que jamais, prendra plus de temps et que de nombreuses questions seront encore traitées de manière intergouvernementale dans un avenir prévisible: la sécurité, la lutte antiterrorisme, la Défense, la diplomatie, l'immigration,...

Dans tous ces débats (qui conduiront aussi un jour nous l'espérons à plus d'Europe), la crédibilité des

Etats membres déterminera leur capacité à peser dans les discussions.

La Belgique doit donc réinvestir une série de fonctions régaliennes si elle veut garder son rang en Europe et dans le monde. Ceci implique de mettre de côté la théorie de l'évaporation de l'Etat belge pour au contraire développer une véritable vision et perspective en la matière. A défaut, notre pays risque de se marginaliser sur le plan européen et international et, plus grave, de s'avérer de moins en moins capable d'assurer ses fonctions régaliennes ce qui ne sera pas sans conséquence sur la sécurité et la prospérité de ses citoyens.

ALEXIS BROUHNS

Ancien diplomate,
notamment en poste
à Varsovie,
New York (ONU),
Bruxelles (UE),
Ankara.
Et représentant
spécial de l'UE
en Macédoine.

ANDRÉ QUERTON

Ancien diplomate,
notamment en poste
à New York (ONU),
Londres
et Washington.